L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI. 14 JUIN. 1883.

SPECTACLES BALS, &c

Le Pavillon d'été de Faranta

A été transféré au coin des rues Canal et Villeré.

Toutes nouvelles—Scène nouvelle, Troupe nouvelle.

Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche.

Entrée......10 cents

12juin—1f

VINCENT MICAS & CIE.,

25 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE L'ESTOMAC

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, et on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Dauphine.
R. L. Tanny, M. D. — C. Delery, D. M. P.
E. Harrison, — Gondeville, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget. — Alcée Chastant, M D.
O. Huard, D. M. P. — Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

5 déc—3m—mar jeu dim

Wheeler & Wilson Silent No 8.

La machine la meilleur marché à acheter

PARCE QUE C'EST

La plus facile à comprendre,
La plus facile à diriger.
Celle qui fonctionne le mieux,
La plus durable,

—AUSSI—

Elle fait le travail le plus perfectionné.

A vendre Comptant ou à des conditions faciles.

WHEELER & WILSON M'F'G Co

103 rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Demandes des listes de prix.

11 mai—3mDMaJ

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'Hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1883.

Des bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis, à 6 heures P. M. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins, le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, s'adresser à

J. CONNER & CIE.,

Sources de Bladon, comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $14.55

Pour plus amples informations, s'adresser à

L. L. LYONS, coin Camp et Gravier;
CHARLES BALLEJO, coin Jackson et St. Charles.

8juin—3m—DimMarSam

AVIS AU PUBLIC VISITANT LE WEST END.

Le seul endroit de la plateforme où se vendent sous le Pavillon et aux tables devant le Pavillon Crêmes à la Glace, Biscuits, Sorbets, Limonades Glacées, Soda, Mead, Eaux Minérales, Gateaux et Candis. Nous garantissons la pureté de nos consommations et la modicité de leurs prix.

C. & J. McCLOSKEY,

PAVILLON DU WEST END.

17mai—1D, 1 mois—Dim, Mar, Jeudi.

CRAWFORD'S:

Mexican Gulf Hotel, Pass Christian Mississippi.

Ce nouvel hôtel, d'une grande élégance, et où tout a été disposé pour le confort des familles, ouvrira pour la saison de 1883, SAMEDI, 16 juin. Il sera répondu immédiatement à toute demande de chambres faite par lettres ou par télégrammes.

M. J. CRAWFORD, administrateur.

18 mai—1 m

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 1er mai—3m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent en cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Barbé	Gérard, F
Abadie, Jean Marie François	Godin, C
Binette, Vincent	Lafosse, L
Besson, De Vve	Lamothe, les époux
Bruguière, Jos-ph	Laurent, J G
Bouet, François	Larochepague, F
Cathard, François	Latapie, D
Chevrier, J M L	Laurent, D
Clerisch, Louis M	Le Maréchal, O
Curtelin, Michel	Mary, F
Delteil, J J M V	Martin, C G
Durand, Jean	Menard, De née Capelle
Dubos, Vve	Pallet, Vve Marie
Duquesne, François	Raymondon, Albert
Dupuy, J M	Renault, A F
Delhommeau, Aug	Rifford, Marie
Dumas, Ed	Robert, Louis
Dupont, P	Rousseau, H J
Dupont, B	Sabatier, De née Nathan
Gardères, Vve	Sarrat, M F
Gary, P	Thivenin, Vve
Gauthier, E	Duhamel, Louis Baptiste
Gérard, J B	Vergnol, S
	Voisin, les époux

Le Gérant du Consulat de France,

FRANCIS HAVONS.

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1883.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—

On Fire risks		$248,848 79
On Marine risks		27,022 70
On River risks		22,919 63
Total premiums		$298,784 12
Less unearned premiums		75,281 60
Net earned premiums 31st May, 1883		$218,503 12
Losses paid:		
On fire risks	$56,527 83	
On marine risks	18,201 25	
On river risks	4,425 50	
Taxes and expenses, less interests	26,184 16	
Reinsurances and return premiums	16,109 26	
		$116,488 79
Profit		$102,014 33

The company has the following assets:

Real estate	$244,920 53
Bank, Railroad and other stocks	61,224 73
Notes secured by mortgage and pledge	149,339 00
Bills receivable	81,036 56
Premium in course of collection	36,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,362 56
New Orleans Water Works Co	19,000 00
Louisiana Consols	15,426 25
City time	2,000 00
Judgment on mortgage notes	4,325 00
Cash on hand	82,579 62
	$638,334 40

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans, }

Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
S. W. TAYLOR.	CHAS. LAFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

13 juin—

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il appelle aussi l'attention sur ses prix très modiques. 8avril—au 22 oct.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE.

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

3juin—1an

BASILE BARES,

No 84. - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos. 17sept—

A. CAPITON,

TAILLEUR-FASHIONABLE,

2....Rue Carondelet, près Canal....2

VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez en examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $30 et au-dessus de ce prix. 10 av—3mDMaJ

L'ASSORTIMENT

—DE—

VETEMENTS

DE PRINTEMPS

—POUR—;

Hommes, jeunes gens et enfants

que nous confectionnons soixante jours, est maintenant

COMPLET,

et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure,

afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps, de bien connaître notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.

Nous avons publié un

CATALOGUE DE MODES,

[que nous distribuons dans nos

Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LEON GODCHAUX,

Marchand de vêtements et d'articles de toilette,

81, 83 et 85 rue du Canal.

1er avril—

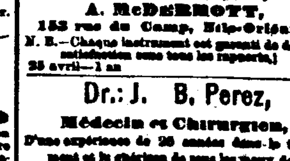

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans,

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25 avril—1 an

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 26 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, et d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri sur un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ se débite qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

29 mars—82—1 an

ANT. CARRIÈRE,
E. CARRIÈRE, — CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 130 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

10 mars

C. F. CARUTHERS & Cie

No 27

Rue Carondelet, "Kenner Block,"

Marchands au Détail,

de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.

BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.

20 nov—1m

L.S.L.

CETTE LOTERIE est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5,

CLASSE G.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 10 Juillet 1883

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

LE TOUT S'ELEVANT A

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 h'eure du matin.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses annonces.

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—;

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrire à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.

21avril—dim.mar.jeu

Avis aux Planteurs Sucriers.

NOTRE énorme Towboat (bateau-remorqueur) JOS B. WILLIAMS sera ici, sous peu, remorquant une très forte quantité de Charbon Pittsburgh de la meilleure qualité. Les planteurs de la côte et du Bayou Lafourche trouveront de leur intérêt de s'adresser à nous qui offrons des avantages spéciaux.

DESFORGES, MONTAGNET & Cie.,

24 rue Carondelet.

7mars—au 6 août

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN......Président.
CHAS. H. DOLSEN......Vice-Président.
CHAS. E. RICE......Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Bebee,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Delery,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Backman,
S. C. Cousen,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman.	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10juil82—1an vas

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies	$519,589 40	
Primes maritimes	126,501 62	
Primes de rivières	35,765 19—	$681,856 21
Primes acquises en 1881		87,963 10
Total des primes		$769,820 13
A déduire—		
Primes non acquises	$261 117 02	
Primes remboursées	54,592 99	
Réassurances	99,691 88—	355,401 89
Primes nettes acquises		$414,427 42
Intérêt, loyer et sauvetage		45,036 18
		$459,472 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,923 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc.	174,525 25—	426,384 61
Profits nets		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00—	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques	$90,104 79	
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	239,000 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00	
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 00	
1 bon du Bataillon Washington Artillerie	500 0	
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00	
5 actions de la State National Bank	595 00	
25 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0	
Propriétés foncières en ville	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque	115,027 66	
Prêts sur demande	67,900 00	
Billets garantis par nantissement	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	63,791 87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27	
Compte en suspens	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14—	$875,588 62
PASSIF.		
Fonds capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	201,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26	
Dividende non réclamé	4,215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 29	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83—	$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation ci-dessus est exacte, jusqu'à ce qu'il est spécifié ci-dessus, est juste et correcte.

(Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. [illegible]
D. FATJO,	

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Lafayette Folger vs. E. C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6182.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Plaisance, Harmony et Nayades, maintenant St-Charles, et formant l'encoignure des rues Prytania et Harmony, et mesurant soixante-dix pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur et façade de cent cinquante pieds à la rue Harmony entre lignes parallèles, la dite portion de terre forme une partie de l'îlet numéro vingt-deux sur le plan original du faubourg Delassize et étant désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, anciennement notaire, le 21 avril 1862, acquis de Thomas M. Anderson par Edward C. Palmer, pardevant A. Hero jr, le 13 janvier 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

17mai—17 24 31—juin 7 14 19

Mme Ottilie E. Hero vs. Mme Kate M. Shaw et Henry Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7977.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Pitt, General Taylor et Prytania, et forme l'encoignure des rues Prytania et Constantinople. La dite portion de terre mesure cent pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent cinquante-deux pieds huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et face à la rue Prytania. La dite portion de terre consiste en la totalité des lots numéros treize à dix huit inclusivement sur un plan fait par H. C. Brown, voyer, et annexé pour référence à un acte passé pardevant William McC. Jones, notaire en cette ville, le huitième jour de février dix-huit cent soixante-neuf.

Acquis par la défenderesse, Mme Kate M. Shaw, de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de sept billets tirés par la défenderesse, Mme Shaw, à son propre ordre et par elle endossés, et contresignés par son mari, en date du 12 janvier 1874, et payables, respectivement, 114, 115, 116, 117, 118, 119 et 120 mois après leurs dates et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874, et le reste du prix de l'adjudication comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—23 30 juin 6 13 20 23

Harrett E. Wiseman vs. M. et Mme Lucien Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6328.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hotel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1883 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dessau, Johnson et Galvez, mesurant soixante pieds six pouces six lignes de face à la rue Bienville à une distance de cinquante-quatre pieds de l'encoignure de la rue Galvez, cent six pieds de profondeur sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Johnson, soixante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Galvez, soixante-huit pieds cinq pouces sur la ligne qui la divise avec la ligne du fond qui mesure soixante neuf pieds huit pouces et deux lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et acquise par le défendeur de la succession de H. Gribble le 19 février 1862.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—8,15,22,29—6,10 juil

William P. Smith vs. Thomas Reilly Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5581—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 7 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Fulton, Nouvelle-Levée, St Joseph et North Market, désignés par les numéros deux et trois sur un plan comme le plan de J. A. Beard; les dits terrains mesurant ensemble quarante-huit pieds un pouce et quatre lignes rue Nouvelle Levée, et rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-cent pieds deux pouces et sept lignes sur la limite du côté de la rue St. Joseph, et cent vingt-sept pieds 6 pouces et quatre lignes de l'autre côté, vers la rue North Market, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant.

Etant les mêmes terrains acquis par le défendeur en feu Wm. H Palmer, par acte passé par devant Richard Brenan, ancien notaire en cette ville, le 12 octobre 1858, de Paul E. Théard; et le dit défendeur a acquis l'intérêt du dit Wm. H. Palmer, par achat de sa veuve et ses héritiers, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire, le 15 avril 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5juin—5 12 19 26—3 7 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une grande et importante vente par le shérif civil, de tout le stock du magasin de chaussures en gros, situé au No 38 de la rue de la Douane,

M. V. B. Smith vs J M Adden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5487 — En vertu d'un ordre d'exécution et vente rendus le 15 mai 1883, et émis le 29 mai 1883, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, le SAMEDI, 16 juin 1883, à 11 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement tout le contenu et installations, etc, du magasin de chaussures en gros bien connu au No 38 de la rue de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, consistant en un stock très grand et bien assorti de chaussures, etc, et autres articles appartenant à ce genre d'affaires. Le tout conformément à un inventaire adressé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 juin—5,8,12,16

Compagnie d'Assurance Hibernia de la Nouvelle-Orléans vs. Chas. G. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7829.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, St-Joseph et Foucher, désigné par le District No 201, et mesurant, au pied anglais, soixante-quatre pieds deux pouces et demi de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de soixante-sept pieds un pouce, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, député voyer, le 11 décembre 1833, et déposé en l'étude de Théo. Seghers, anciennement notaire en cette ville.

2° Trois certains lots de terre situés dans le susdit Premier District de cette ville, dans le susdit îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, St-Joseph et Foucher, désignés par les numéros trois, quatre et cinq, et mesurant chacun vingt-et-un pieds quatre pouces et un tiers de ligne de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent-trente-huit pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément au plan de H. Moellhausen, voyer, en date du 2 juin 1841, et annexé à un acte passé pardevant W. J. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le 15 juin 1841. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent, les bâtisses et améliorations sur les dits quatre lots de terre consistant en l'entrepôt bien connu comme "Homes Inspection Warehouse."

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de James Byrnes, par acte passé en l'étude de W. J Castell, notaire en cette ville en date du vingt-sixième jour de mars 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 mai—18,25—1,8,15,1 juin

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Chas Garrett Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5351.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, ensemble avec les effets mobiliers qui sont attachés et qui sont devenus immeubles par destination.

Un certain lot de terre situé dans l'ancienne Deuxième Municipalité, maintenant Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, Foucher et St Joseph, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par John Brill, architecte, le 8 avril 1849 et déposé à l'étude de Charles Boudousquié, alors notaire en cette ville; ledit lot de terre mesure vingt-deux pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante douze pieds deux pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec cent actions du fonds d'hypothèque maintenant réduites à quatre-vingt-quinze actions du fonds d'hypothèque de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées, acquise par le défendeur de F. L. Backhaus et Henry F. Backhaus, conformément à un acte passé par devant W. J. Castell, notaire, le 4 juin 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre cents piastres, échéant le 1er décembre 1853 et renouvelable conformément à la Charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de la propriété et au capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane à Mme Kelly, passé pardevant Adolphe Boudousquié, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, le 22 juillet 1854 et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 mai—18,25—juin 1,8,15,19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Michel Herber vs Robert Abbott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6573.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 30 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cette propriété commerciale de valeur connue comme le Planters Steam Cotton Press, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quarante-quatre, comprenant quatorze lots désignés par les numéros un à quatorze inclusivement et borné par les rues Annunciation, Market, Richard, Constance et le Chemin Félicité et mesurant, plus ou moins, trois cents pieds de face à la rue Annunciation, deux cent quatre-vingts pieds de face à la rue Constance, trois cent vingt-cinq pieds de face à la rue Market, trois cent quatre-vingt-treize pieds de face à la rue Richard, et soixante pieds de face au Chemin Félicité. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Celle-ci étant la seconde et la dernière criée, ladite propriété sera définitivement adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournira un bon avec garantie solvable portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur ladite propriété jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur devra déduire du montant de son enchère et payer au comptant les frais d'annonces, honoraires du shérif et des commis, etc., s'élevant en tout à environ Quinze Cents —— Piastres, en outre des taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur ladite propriété dont le montant est encore inconnu.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14juin—14 21 28 30

Andrew Hero, jr, vs. Meredith Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7412.—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 26 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Valence, Gréna et St. David, et désignés comme lots Nos 17, 18 et 19, de l'îlet No 342, sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, en date du 29 juin, 1867, et déposé pour référence à l'étude de Joseph Cohn, notaire en cette ville. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défendeur de Geo. P. Bowers, conformément à un acte passé pardevant A. Hero, jr, notaire, le 14 janvier 1873.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 mai—24, 31, 7, 14, 21, 26

M. Shelly & Co vs Charles E. Busson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,560.—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er juin 1883, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés MERCREDI, 13 juin 1883, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

68 paquets de toile à draps entreposés dans l'entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 juin—2 5 9 10 au 13

Martha Churchill vs. M. C. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 817v.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le SAMEDI, 16 juin 1883, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un lot de meubles et effets mobiliers, etc., contenus dans mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 juin—5 12 16

Mme Bridget Whalen, veuve de feu Patrick Redmond vs Mme Eliza Flanagan, femme séparée de corps et de biens de John H. Bohen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7341.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Marais, St Louis et Tonti, désigné par le numéro vingt-deux. Le dit lot forme l'encoignure des rues Conti et Tonti et mesure vingt-cinq pieds un pouce de face sur la rue Conti sur une profondeur et façade sur la rue Tonti de quatre-vingt-dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

22 mai—22,29—juin 5,12,19,23

John Nelson & Co. vs. Mme W. Behrens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5782.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 10 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'intérêt indivis de la propriété ci-après décrite : 1° Le lot A dans l'îlet borné par les rues Liberté, Erato, Thalie et Franklin, mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces, entre lignes parallèles. 2° Le lot numéro treize dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Martin, mesurant trente et un pieds huit pouces sur la rue Thalie sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juin—9 16 23 30—juil. 7 10.

Alexander Hill vs J. H. & L. C. Mendenez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8251.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julia et Girod, étant la moitié la plus près de la rue Girod du lot désigné No 98 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 13 décembre 1821, annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire, le 19 juin 1829; la dite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. La dite propriété porte le No 213 de la rue Julia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

23mai—23 30 juin 6 13 20 23

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. L'Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner, salut.

Attendu que Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, dûment autorisée par son mari, a acheté à une vente publique, faite par Benedito Onorato, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le septième jour d'avril 1883, en vertu d'un ordre rendu par cette Cour, Henry L. Lazarus, juge, division E, portant la date du 23 février 1883, dans l'affaire intitulée Mme Charles Weishaar, tutrice, contre Louis Weishaar, No 5733 du rôle de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition ou avis, conformément aux sections 2370, 2372, et 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, est devenue l'acquéreur pour la somme de douze cent soixante-quinze dollars ($1275).

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente de Benedito Onorato, de cette ville, agissant en sa qualité d'encanteur de cette paroisse, à Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, passé pardevant Frédéric Adolph, notaire, le 10 mai 1883.

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Dauphine, Bourbon et Orléans, et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur de soixante pieds, et commençant à cette profondeur, de vingt-neuf pieds ou plus, jusqu'à une profondeur de soixante-douze pieds, formant la profondeur totale dudit lot de terre.

Scellé de nos sceaux et signé au greffe de ladite Cour, ce 11 mai 1883.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
(Signé) LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.

Pour copie conforme:

LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.

16 mai—16 23 30—6 13 15 16 juin

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

R. H. Lewis vs ses créanciers.

No 9653—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—

Que la cession de la propriété du pétitionnaire soit acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est décrété qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée devant John G. Eustis, notaire, pour le SAMEDI, 23me jour de juin 1883, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire. Que Thomas R. Roxier, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et, dans l'intervalle, que toutes les procédures judiciaires contre la personne et la propriété du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1883.

Signé: W. T HOUSTON, Juge.

Pour Copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24mai—6 23 juin

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE CONSTABLE.

Henry Jurgens vs James Shields.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,245.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville SAMEDI, le 7e jour de juillet 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Carrollton, 7me District de la ville de la Nlle Orléans et désigné sur un plan fait par Jacob Rethae, le 16 décembre 1855, comme le lot No 4, (quatre) de l'îlet D (26 D) borné par les rues Burthe, Hillary, Troisième et Adams, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON,
Constable.

5 juin—5 12 19 26—7 juil

S. Estalote vs. W. S. Burke.

PREMIÈRE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, Nos 4646—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, à mon entrepôt, rue Tchoupitoulas, près Girod, MERCREDI 20 juin 1883, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un lot de meubles de ménage selon un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY,
Constable.

9 juin 9,15,20

M. Wedemeyer vs. Wm. Hanson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7271—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, rue Front, entre Jackson et Josephine, MERCREDI, 20 juin 1883, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un lot de bois de construction.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON,
Constable.

10juin—10 17 20

Veuve Ferdinand Pecoul vs. Dan Wildams.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans, No 7291—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, MERCREDI 20 juin 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON,
Constable.

10juin—10 17 20.

Joseph Martinez vs John Garcia.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7107.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, au Pont Magnolia Nouveau Canal (côté de la rue Julia), le MERCREDI, 11 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La goélette M. Mercier, avec ses appareils et ameublement, mouillée en ce moment à l'endroit ci-dessus.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions, comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON,
Constable.

10 juin—10,17,24—1,11 juil

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. S. Souillard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2:35 —Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Marcel T. Ducos, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 juin—13 17 23

Succession de Louisiana C. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8602—Division A—Attendu que Laura Murphy (née Weaholz) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louisiana C. Murphy, son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 juin—13,17,23

Succession de Bernard Lanabère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9094 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Aumar Lanabère, administrateur du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

8 juin—8 12 17

Succession de Philip Schumacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,468—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Schumacher exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 juin—10,14,19

Succession de José Domingo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6433 — Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Carleton Hunt, Exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 juin—10 14 19

Succession de Frank Lacammera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8809—Division A—Attendu que Marianne Cicali, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Frank Lacammera décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 juin—10, 14 19

Succession de Jose Domingo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6433.—Division C. Attendu que Elie F. La Villebeuvre a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Jose Domingo, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 juin 10 14 19

Succession de Elizabeth Davis, femme de Henry P. Davis, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8786—Division—Attendu que Raphael Mascaro a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Davis, femme de Henry P. Davis, Jr., décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6juin 6 10 15.

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 9 juin 1883.

Andein Rudelli	Lodwidge J
Andrea Colisera D	Lehne August
Belt L C	Lowe J
Brownsell A	Laughton Jas
Buive Jules	La Camera F
Carver Don Francisco	Langley Thos
Caravaslongresa L N	Larre Louis
Comorrotti Carlo Sig	Lang Carlos
Calogeroter Oriatone sig	Lilienthal Louis
Caceres Fhance	Medici Domenico
Cect F	Medrano E G
De Vil'amul Cap R	Moller E T
Draguo Been Sig	Putting C W
Davidson M pour Dr	Nardi Paul
Gosselin	Nardi Jean
Delaunay Pierre	Ortolano Calogero
Eisenbahy Johann Fils	Pasico Negro
Elcock Thomas	Rintoul Thos G
Estero A, aux soins de	Rosario Centamo
Atonino Maggio	Rosier U G
Edwards Geo	Sawyer H W
Ferraiuoli F	Smith E T A
Giordani Franc	Stephano Mercadino
Granest Johann	Shearer George
Guillot Brusing	Sheldon Joe A
Kisterman Julia Barnes	Taylor George
Hornberg Franz	Worles Albert
Heure Gaston D	Windsor J
Iseontos Laurence	Wynnenga Jean
Johnson John	

W. B. MERCHANT
Maître de Poste

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet à Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3me district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Fulton Walk, la rue Dryades et la rue [illegible]. la passe, rue [illegible] Bazar (ancien Hôtel St-Louis).

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour cause de départ

Jolis meubles de salon et de chambre à coucher

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—VENDREDI, 15 juin 1883, il sera vendu à 3 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Dumaine et Derbigny—

Un joli meuble de chambre à coucher, 11 pièces.

Un joli meuble de salon, 10 pièces.

Side Board à glace, chaises rotins, tableaux, glaces, tapis etc., etc.

Les meubles ci-dessus sont neufs n'ayant presque pas eu d'usage, le vendeur étant obligé de s'absenter pour régler une succession en France.

Conditions—Comptant sur les lieux—livraison de suite. 14 juin—

Actions de choix de Compagnies d'Assurance et de Banque.

Succession de Ann Charles Gabrielle de Monenbert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 8,47o.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 19 juin 1883, il sera vendu à midi et demi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mai 1883—

Les actions suivantes appartenant à la dite succession, savoir—

30 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance des Factors & Traders de $100 chacune d'après certificat No 1914.

10 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance Sun Mutual de $100 chacune d'après certificat No 1091

51 actions du fonds-capital du Mutual National Bank de la Nouvelle Orléans de $100 chacune d'après certificat No 297.

9 actions du fonds-capital du New Orleans Insurance Association de $30 chacune d'après certificat No 182.

4 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance du Crescent de $100 chacune d'après certificat No 527.

9 actions de $100 chacune du fonds-capital de la compagnie d'assurance du Crescent d'après certificat No 157.

Conditions—Comptant sur les lieux

6 juin—6.13 19

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 24e jour de mai 1883 jugement a été rendu dans cette cour, dans l'affaire ci-dessus, dans les termes suivants, savoir:

Helena Courbebaisse vs Bernardo Heres, son mari, No 8169.

Sur motion de L. Marero, avocat de la demanderesse, et sur preuve suffisante, fournie à la cour, à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les preuves étant en faveur de la demanderesse. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut, enregistré devienne final et qu'il y ait en conséquence jugement en faveur de la demanderesse, Helena Courbebaisse et contre le défendeur Bernardo Heres, son mari, avec dépens, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son dit mari, dissolvant la communauté de gains et acquêts qui existait jusqu'ici entre eux, la dite demanderesse devant avoir le plein contrôle et l'entière direction de ses biens séparés.

Jugement rendu le 24 mai 1883.

Fait et signé le 30 mai 1883.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé au présent ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce 31ème jour de mai de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

3 juin—3 16 23 30

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, }
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine.

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains, Matamoros Tampico Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan, des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque, des ports brésiliens Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins, et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé, dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades de St-Thomas de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad de Cuba, Carthagène, Savanilla Baranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 8ème jour du mois d'avril 1883.

Signé, S. D. McENERY.

(Sceau)

Par le Gouverneur:

OSCAR AROYO.
Sous-Secrétaire d'Etat.

1848. — 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

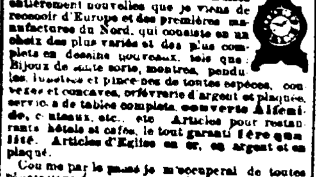

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, concaves et convexes, orfèvrerie d'argent et plaqués, service de tables complets, couverts Alfenidé, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants hôtels et cafés, le tout garanti fère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc, etc.

Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

1 fe—6m—DMarJ

Portable Electric Lighter

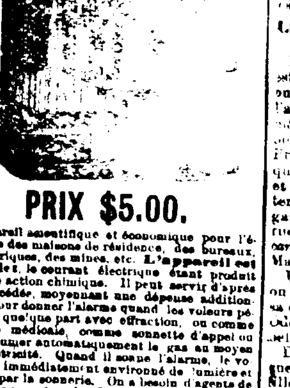

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après nos procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO. 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"The 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend *aisément de toutes parts par la "Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc." — Scientific American, New York, 16 décembre 1882.*

22 avril—3 m. mar. J. D.

HUMPHREYS' HOMEOPATHIC VETERINARY SPECIFICS

FOR THE CURE OF ALL DISEASES OF HORSES, CATTLE, SHEEP, DOGS, HOGS and POULTRY.

FOR TWENTY YEARS Humphreys' Homeopathic Veterinary Specifics have been used by Farmers, Stock Breeders, Livery Stable and Turfmen, Horse Railroads, Manufacturers and Coal Mine Companies, Trav'g Hippodromes and Menageries, and others handling stock with perfect success.

Humphreys' Veterinary Manual ... sent free by mail on receipt of price ... Pamphlets sent free on application.

HUMPHREYS HOMEOPATHIC MED. CO.

109 Fulton Street, New York.

NERVOUS DEBILITY

HUMPHREYS' HOMEOPATHIC SPECIFIC No. 28.

Vital Weakness and Prostration, from over-work or indiscretion, is radically and promptly cured by it. Been in use 20 years, is the most successful remedy known. Price $1 per vial, or 5 vials and large vial of powder for $5, sent post-free on receipt of price. Humphreys' Homeo. Med. Co. Illust. Catalogue free.) 109 Fulton st. N. Y.

A vendre par LEON ARLAUD.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Meubles. Meubles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—VENDREDI, 15 juin à 10 heures, il sera vendu au No 32 rue Bienville, entre Chartres et Decatur—

Le contenu du dit local, comprenant en partie meubles de salon et de salle à manger, faïence, matelas oreillers taie d'oreillers, &c.

Conditions—Comptant. 14 juin—2f

Pour cause de départ.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—JEUDI, 14 juin, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 266 rue St-Philippe, entre Roman et Derbigny—

Un magnifique ameublement en noyer pour salon, un bel ameublement en noyer pour chambre à coucher, pendules françaises, cent-pieds miroirs, plaqué, brouette, poêle pour cuisine et ustensiles de cuisine et autres effets trop longs à énumérer. Le tout presque neuf.

Conditions—Comptant. 13juin—

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Sur la Levée, entre les rues Marigny et Mandeville.

A proximité du Dépôt du chemin de fer Morgan.

Une occasion rare pour un placement commercial et avantageux.

Succession de F. Beling.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 8628.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 14 juillet 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hotel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 juin 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que leurs appartenances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Faubourg Marigny, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Victoire, Marigny, Mandeville et Levée, désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan de [illegible] Benecourt, voyer, lesquels lots de terre se touchent, et mesurent au pied américain comme suit.

Le lot No 4 a 24 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue de la Levée, 123 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 5, 124 pieds 5 1/2 pouces sur l'autre côté de la ligne, et 24 pieds 5 pouces et 6 lignes sur l'arrière, et le lot No 5 a 22 pieds de face à la rue de la Levée, 123 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 4, 123 pieds 4 pouces 4 lignes sur l'autre côté de la ligne et 22 pieds de largeur sur l'arrière. Lesdits lots étant bornés sur l'arrière par le lot No 3.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et îlet, et désigné par le Numéro Cinq d'après un plan de C. A. de Armas, architecte, le dit lot de terre étant une portion de terre irrégulière touchant dans le fond les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 du dit plan qui fait face à la rue de la Levée et aussi au fond de la maison de pompe et de la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Wiltman, faisant face à la rue Victoire, et mesure 95 pieds 11 pouces sur la ligne du côté de la rue de la Levée, 106 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne le divisant de la propriété de Louis Muh, anciennement appartenant à B. Marigny, de l'autre côté, le dit lot a une première profondeur de 58 pieds, puis il forme un angle droit de 47 pieds 11 pouces et 4 lignes, puis a une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes et 44 pieds 7 pouces et 4 lignes dans le fond.

Aussi, une petite parcelle de terre ayant 3 pieds 4 pouces de largeur entre la maison de pompe et la propriété de M. Wieman ouvrant et faisant face à la rue Victoire, ensemble avec l'usage de deux allées communes, l'une ayant 10 pieds de large, plus ou moins, et l'autre ayant le long du lot No 4, et ouvrant sur la rue de la Levée, ayant 10 pieds 9 pouces de largeur, le tout mesure américaine, ensemble avec 13 actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées.

3° Un autre lot de terre dans le même îlet que ci-dessus maintenant connu comme lot No 11, anciennement lot No 3, ayant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage de deux allées communes, l'une donnant sur la rue de la Levée et l'autre dans le fond, s'étendant jusqu'à la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Louis Muh.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs, le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

10juin—10 14 16 23 30 juil 7 14

A partir de cette date, M. LEON F. HAUBTMAN devient mon associé dans les affaires, et la raison sociale sera

Edwards & Haubtman.

JAMES D. EDWARDS.

Nouvelle Orléans, 1er avril 1883.

13 mai—1m

TRAMWAYS

OU

CHEMINS DE FER URBAINS

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs-Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common Street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts, ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tremé et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Basin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal et la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre [illegible] avenue et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carondelet, à Poydras, Poydras à Dryades, Dryades à Canal.

L'Abeille de la [illegible]

C. E. KELLS

G. P. MALONE

Viennent de Fr[illegible] DE B[illegible] VER[illegible] meilleures [illegible] Véritables [illegible] E. CLA[illegible]

COMPAGNIE DU [illegible]

Bureau, 31 [illegible]

CAPITAL [illegible]

ERNEST [illegible]
H. GALLY
SCOTT McGEHEE

Emile L. Carrière, J. J. Gidière, E. F. Chambers, Gilbert H. Green, M. Schwabacher, J. A. Lafaye, John T. Moore, jr, Adolph Meyer, R. L. Forstall, Joseph David, D. A. S. Vaught, L. [illegible] — Thos. J. [illegible]

Compagnies LIVERPOOL and [illegible]

NEWTON BUCK[illegible]

FEU

No. 15.

LES BAT[illegible]

La C[illegible]